

## **Rencontre inter-Espaces Valléens aux Contamines-Montjoie: La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc au cœur des débats**

Dans le cadre de la Rencontre internationale des Espaces protégés alpins qui se déroule du 24 au 26 janvier 2019 aux Contamines-Montjoie et qui marque le lancement des 40 ans de la Réserve Naturelle, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), Alparc, Asters-Conservatoire d'espaces naturels de la Haute-Savoie et la commune des Contamines-Montjoie ont organisé le jeudi 24, une journée d'échange et un atelier de travail sur les initiatives et démarches mises en œuvre dans le cadre des Espaces Valléens autour de la thématique du tourisme durable.

La CCPMB dispose depuis 2015 d'un « Espace Valléen »\* : c'est un dispositif qui permet de développer des projets de diversification touristique (notamment l'intersaison et l'été).

**Les élus de la CCPMB ont participé au débat :**

Etienne Jacquet, en qualité de Vice-Président à l'environnement a présenté deux projets de l'Espace Valléen de valorisation des espaces protégés situés sur la commune des Contamines-Montjoie :

- le développement d'un pôle nature et patrimoine d'intérêt régional sur le site Notre-Dame-de-la-Gorge portée par l'Epic Les Contamines Tourisme,
- la randonnée nature dans les réserves naturelles du Pays du Mont-Blanc, avec la création de topoguides numériques portée par Asters.

Yann Jaccaz, en qualité de Vice-Président au patrimoine, culture et éducation a évoqué la stratégie de notre EV « Pays du Mont-Blanc » : « nous réalisons des projets intercommunaux pour diversifier l'offre touristique estivale et intersaison avec pour ligne directrice : 'faire de l'art de vivre au Pays du Mont Blanc une expérience touristique unique, animée et organisée collectivement' avec notamment des projets de valorisation du patrimoine culturel et naturel de notre territoire pour faire de la destination Mont-Blanc une destination culturelle et pas seulement sportive ».

Cette journée a permis d'identifier et de reconnaître les espaces protégés comme des atouts touristiques. Elle a également permis d'en apprendre davantage sur les initiatives dans les espaces protégés de l'Arc Alpin. Ce sont 500 actions des 35 Espaces Valléens et en particulier les 80 actions concernant la valorisation d'espace protégé qui ont été présentées.

### **Tourisme durable et éco-tourisme**

- **Eco tourisme** : tourisme qui se déroule dans un espace protégé comme dans les parcs nationaux, réserves naturelles...et qui est centré sur la découverte de la nature, dans le respect de l'environnement et de la culture locale.
- **Tourisme durable** : principe du développement durable appliqué au tourisme et qui doit suivre 3 axes : être respectueux de l'environnement et du territoire d'accueil, être respectueux des populations locales réceptives et développer des aménagements ou des activités touristiques qui contribue de manière positive et équitable au développement économique du territoire.

#### **Contact**

Elisabeth AMBLARD- 06 47 66 34 80, [e.amblard@ccpmb.fr](mailto:e.amblard@ccpmb.fr)



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

\*Projet soutenu par :